

Convention du 4 novembre 1950 de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales

RS 0.101; RO 1974 2151

Champ d'application le 14 juin 2006, complément¹

Etats parties	Ratification		Entrée en vigueur	
Lituanie ^a	20 juin	1995	20 juin	1995
Monaco*	30 novembre	2005	30 novembre	2005
Royaume-Uni				
Anguilla ^b	23 octobre	1953	23 novembre	1953
Bermudes ^b	23 octobre	1953	23 novembre	1953
Géorgie du Sud et Iles Sandwich du Sud ^c	23 octobre	1953	23 novembre	1953
Gibraltar ^c	23 octobre	1953	23 novembre	1953
Guernesey ^d	23 octobre	1953	23 novembre	1953
Iles Cayman ^d	23 octobre	1953	23 novembre	1953
Iles Falkland ^c	23 octobre	1953	23 novembre	1953
Iles Turques et Caïques ^b	23 octobre	1953	23 novembre	1953
Montserrat ^b	23 octobre	1953	23 novembre	1953
Sainte-Hélène et dépendances (Ascension et Tristan da Cunha) ^b	23 octobre	1953	23 novembre	1953

* Réserves et déclarations.
Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet du Conseil de l'Europe: <http://conventions.coe.int/Treaty/FR/v3DefaultFRE.asp> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

^a Publication afin de mentionner le retrait total des réserves de cet Etat.

^b Renouvellement de la déclaration d'acceptation de la compétence de la Cour selon art. 34 et 56 al. 4 pour 5 ans à partir du 14 janv. 2006.

^c Déclaration permanente d'acceptation de la compétence de la Cour selon art. 34 et 56 à partir du 14 janv. 2006.

^d Déclaration permanente d'acceptation de la compétence de la Cour selon art. 34 et 56 à partir du 23 fév. 2006.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1974 2168, 1975 614, 1977 147 1464, 1978 64, 1982 285 2065, 1983 1592, 1984 973 1491, 1985 360, 1986 169, 1987 314 1346, 1988 1264, 1989 276, 1990 55, 1991 789, 1992 657 2219, 1993 3097, 2000 916, 2002 1145 et 2005 1835.

Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (<http://www.eda.admin.ch/eda/f/home/foreign/intagr/database.html>).

